

**Conseil d'école n°1 –jeudi 17 novembre 2016 -
Ecole élémentaire 9 rue de la Plaine -
Compte-rendu**

Présents :

- la directrice Mme Truchot
- l'équipe enseignante représentée par Mmes André, Derouineau, Guérin, Guibbert, Leca-Latruffe, Ricci, et M. Gostain
- les professeurs de la ville de Paris représentés par : M. Carré (EPS) et M. L'Huilliers (musique)
- la maître E, représentante du réseau d'aide : Mme Merloz-Folsi
- les représentants des parents d'élèves : Mmes Adine-Viger, Marano, Popper, Petit-Sebbane, et MM. Meli, Stoltz (FCPE), Mme Merere, Flammang, Lambert (APE)

Absents excusés : M. Martin, représentant du maire du XXème, a envoyé un mail après le conseil d'école afin d'excuser son absence.

Absents non excusés : Mme Servant représentante de la mairie de Paris.

1/ Le temps scolaire :

Vie de l'école :

Présentation du réseau d'aide par Mme Merloz-Folsi, maître E

Mme Merloz-Folsi prend en charge dans sa salle les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage mais sont déjà élèves. Elle travaille l'apprentissage de la lecture par le biais d'albums, de jeux. L'autorisation des parents n'est pas nécessaire pour que les enfants soient pris en charge par elle, mais les parents sont en général mis au courant lors d'une discussion préalable avec l'enseignant de l'enfant (suite à une discussion sur l'opportunité du suivi discutée en conseil des maîtres). Elle partage son temps sur trois groupes scolaires. Du fait ce grand secteur, elle ne peut prendre les élèves qu'une fois par semaine, en petits groupes. Ici, tout le groupe scolaire est concerné (maternelle, primaire), ce qui correspond à une douzaine d'enfants. Des concertations sont organisées régulièrement entre les membres du réseau d'aide, dont fait partie la psychologue scolaire, pour discuter de l'évolution des élèves.

Le règlement intérieur n'a pas changé par rapport à l'année dernière. Il sera donné dans les cahiers, avec la charte de laïcité et l'information relative au PPMS. La directrice attire l'attention sur le droit à l'image et ainsi que sur l'encadré qui concerne les demandes faites aux familles.

Les effectifs sont, à ce jour de : 67 CP, 71 CE1, 26 CE2

Prévisions pour la rentrée : 92 CP à venir pour l'instant... il faut attendre les discussions avec la nouvelle inspectrice pour voir ce qu'il adviendra.

Partie pédagogique :

Le livret scolaire unique arrive cette année. Du CP à la 3ème, il permet d'accompagner l'élève sur toute la scolarité obligatoire, et permet entre autres de dialoguer avec les familles, suivre les acquis et évolutions de l'élève. Il est informatisé, et est géré à partir du fichier base-élèves. Il sera semestriel cette année scolaire afin que les enseignants aient le temps de se l'approprier : remise prévue du 23 au 27 janvier.

<http://www.education.gouv.fr/cid106168/le-livret-scolaire-unique-du-cp-a-la-troisieme.html>

<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html#lien1>

Projet des classes de CE2 : les élèves du 9 plaine ont visité le 11 plaine en début d'année, il y a des demi-groupes communs en sport et musique entre les CE2 des deux écoles, des concertations par niveaux. Chaque classe de CE2 a un projet de visite sur Paris. Au 9 plaine, c'est une classe d'eau. Une sortie commune entre les trois classes est en cours de réflexion et d'organisation.

M. Carrez présente le projet EPS et natation : 1h30 par classe, 2 x 45 minutes pour les CP, piscine pour tous les élèves. Il détaille la programmation annuelle pour les différents niveaux et les quatre compétences à maîtriser. Il est à noter que des compétences sont regroupées dans les nouveaux programmes (par ex. "savoir nager" passe en "se déplacer dans des environnements divers"). Les sessions de piscine ont lieu dans une nouvelle piscine : Georges Rigal, où le travail est effectué sous forme de parcours. Les CE1, élèves prioritaires, y vont sur deux trimestres. Noter que tous les CM1 et CM2 auront également des séances. La piscine est ralliée à pied, le premier groupe devant être dans l'eau à 8h50. L'encadrement est composé des deux PVP, de deux EAPS de la piscine, et les enseignants des classes.

Il y aura une semaine du sport pour tous les niveaux : découverte de la gymnastique en CP à l'Ecole Mourot (12-16 dec.), découverte des arts du cirque au gymnase de la rue des Vignoles (30 janv.-3 fev.), journée au Bois de Vincennes pour les CE2 (27-31 mars, course le matin, orientation l'après-midi).

M. Lhuillier, professeur de musique de la Ville de Paris pour sa seconde année dans le groupe scolaire indique que chaque classe bénéficie de 45 minutes par semaine, plutôt l'après-midi au 9 plaines, les enseignements fondamentaux étant prioritaires le matin. Il indique que, du fait d'un manque de professeurs de musique, des heures supplémentaires dans une école du 13^{ème} lui ont été imposées. Il ne peut donc plus faire l'heure d'atelier du mercredi.

Le professeur d'arts visuels est en congé longue maladie. Son poste n'a pas été mis au mouvement car son congé a commencé trop tardivement. Il y a deux remplacements : Mme Vanessa Parent qui effectue des heures supplémentaires dans deux classes (CE2A et CPC) deux semaines sur trois et M. Christian Huvet, qui effectue ses heures le mercredi matin avec le reliquat des classes. Les classes tournent sur ce créneau afin que tous les élèves en bénéficient.

A noter l'assistante de langue Vanessa Watson (Irlandaise de Belfast), qui effectue trois heures d'aide à l'enseignement de l'anglais pour les trois classes de CP et la classe de CE2. Les classes de Ce1 suivent les cours d'anglais avec Mme Ricci qui est habilitée à l'enseignement de l'anglais.

2/Le temps péri-scolaire

La Responsable Ville de Paris, Nina Chinaud, n'a pas pu être présente. Elle répondra au prochain conseil d'école aux questions, en particulier sur le résultat des budgets participatifs (tablettes/mobilier suite au vote des élèves).

Le temps d'étude: Mme Truchot détaille le temps d'étude : Marie-Pierre a quitté l'établissement après avoir réussi un concours administratif. Elle est remplacée par Julien, pour les CPA et CPC ; Aissatou s'occupe des CPB, CE1B et CE1C ; Matthieu alterne avec Mamadou pour les CE1A et CE2A.

Line-Rose prend en charge l'atelier BCD. Mme Truchot souhaiterait qu'elle soit présente le 18 mars à la fête du livre pour présenter son travail sur la poésie.

Certains parents désinscrivent leur enfant de l'atelier bibliothèque pour qu'ils fassent leurs devoirs, d'autres ne veulent pas les y inscrire car ils n'ont pas le temps de faire faire les devoirs à leur enfant après 18h. Les enseignants indiquent qu'ils ne sont pas opposés au fait qu'un élève ne fasse pas ses devoirs les jours de BCD.

Certains parents d'élèves s'inquiètent de la place de la télévision sur le temps péri-scolaire : Mme Truchot précise que les enfants ne regardent un film qu'en cas de forte pluie (une fois seulement cette année scolaire, avec liste de films approuvés).

3/ Sécurité : le premier exercice incendie a eu lieu le 11 octobre, avec le gardien remplaçant et en l'absence de Mme Guérin (présence du temps partiel complétant son temps de travail), durant le temps des PVP, afin que le maximum de nouveau personnel puisse participer. Noter qu'il y a actuellement deux gardiens remplaçants. **Le portail sur rue ne s'ouvre pas, ce qui poserait des problèmes d'évacuation des élèves et du personnel, et d'intervention des pompiers.** La doléance a, une fois de plus, été remontée par Mme Truchot. Il est suggéré que les parents d'élèves appuient la demande.

- PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : mise en application, avec nouvelle partie sur risque intrusion. Un exercice a eu lieu en ce qui concerne la partie intrusion. Il s'est bien déroulé, l'opération n'est pas détaillée conformément à la demande hiérarchique.

4/ Vie de l'école :

Les rencontres parents/enseignants:

Les enseignants peuvent rencontrer les parents à leur demande et les enseignants, de leur côté, proposent des rendez-vous lorsqu'ils estiment qu'un point concernant le travail scolaire ou le comportement doit être fait.

La coopérative scolaire :

La coopérative scolaire a en caisse ce jour environ 1385€.

Les familles ont donné à ce jour 3739€. L'argent reçu est mis en commun et chaque classe reçoit deux fois 150€ dans l'année. La coopérative subventionne les sorties (1€ est demandé aux parents pour les sorties jusqu'à 4€ et 2€ pour les sorties avec un tarif supérieur à 4€). Chaque classe est abonnée à un magazine et l'école compte continuer ses gros investissements (achat de vidéoprojecteurs, appareils photos, enregistreur).

Fin du conseil à 20h15, prochain conseil le lundi 27 février

La présidente, Mme Truchot, directrice

Le secrétaire, M Stoltz